



Feuille de couverture pour la fiche de données de sécurité du kit

Nom du produit:

Numéro d'article(s):

Informations de transport: *Ce kit contient le ou les composants de marchandises dangereuses qui sont expédiés en vertu de l'exemption relative aux quantités exceptées ou en tant que kit chimique (UN3316). Pour plus d'informations sur les composants individuels, veuillez consulter la FDS du composant correspondant.*

Ceci est un kit composé de plusieurs éléments individuels listés ci-dessous et qui peuvent avoir leur propre Fiche de Sécurité (FDS). Si un des éléments n'a pas de Fiche de Sécurité incluse, l'article est sujet aux articles de la réglementation Hazard Communication [1910.1200(b)(6)] et n'a pas besoin d'une Fiche de Sécurité.

Éléments du kit :

Pour des informations sur les produits, veuillez contacter votre représentant Neogen Corporation.  
Pour plus d'informations sur cette FDS, veuillez contacter [SDS@neogen.com](mailto:SDS@neogen.com).

# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/11

## Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Rapid Extraction Buffer, Type 4
Code produit	T501113S

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans); [PC21] Substances chimiques de laboratoire;
Description	Destiné à une utilisation en laboratoire seulement.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence


	24 heures: Médical : 1-651-523-0318 (international) Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international)
--	---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Flam. Liq. 3: H226;
--------------------------------------	---------------------

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	Flam. Liq. 3: H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
Conseil de prudence: Prévention	P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

# Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conseil de prudence: Intervention	P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseil de prudence: Stockage	P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
Conseil de prudence: Élimination	P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation approuvée d'élimination des déchets dangereux / spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales

## 2.3. Autres dangers

Autres risques	Aucun inconnu.
----------------	----------------

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Ethanol (Alcool éthylique)	603-002-00-5	64-17-5	200-578-6		30 - 40%	Flam. Liq. 2: H225;

#### Description

	Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.
--	---

#### Informations supplémentaires

	Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.
--	--

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. EN CAS d'exposition prouvée ou
--	---

# Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

suspectée: consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser dioxyde de carbone (CO2), Mousse résistante à l'alcool, Produit chimique sec, Mousse. Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. L'incendie déclenche une fumée dense et noire. Les vapeurs peuvent se répandre sur une distance importante puis remonter vers la source d'ignition. La chaleur fait augmenter la pression dans les récipients scellés.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Liquide et vapeurs inflammables. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Liquide inflammable. Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et les sources d'ignition. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Liquide inflammable. Absorber avec un produit absorbant inerte. Recueillir le produit répandu. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 2, 8 & 13 pour de plus amples informations.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.  
Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Liquide et vapeurs inflammables. Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer

# Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

See Section 1.2 for further information.


## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Ethanol (Alcool éthylique)	VME ppm: 1000	VME mgm3: 1900
	VLE ppm: 5000	VLE mgm3: 9500
	Observations: -	TMP No: 84
	FT No: 48	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

	
8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.
Protection des yeux / du visage	Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.
Protection de la peau - Protection des mains	Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable.
Protection de la peau - Divers	Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Transparent
<b>Odeur</b>	Alcoolique/Légère
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	Donnée non disponible
<b>Point de fusion</b>	-98 °C
<b>Point de congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	64 - 65 °C
<b>Point d'éclair</b>	29 °C
<b>Taux d'évaporation</b>	6.3 g/min
<b>Limites d'inflammabilité</b>	Sans objet.
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	36.5 %
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	5.5 %
<b>Pression de vapeur</b>	128 Pa
<b>Densité de vapeur</b>	1.11
<b>Densité relative</b>	0.79
<b>Coefficient de partage</b>	-0.77
<b>Température d'auto-ignition</b>	455 °C
<b>Viscosité</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau

## 9.2. Autres informations

<b>COV (composants organiques volatiles)</b>	32.64 %
--	---------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

### 10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives.
--	--

### 10.4. Conditions à éviter

	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
--	--

### 10.5. Matières incompatibles

	Favorise l'inflammation des matières combustibles. Conserver à l'écart des agents oxydants, Matières combustibles.
--	--

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, ce produit contient des substances classées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Peut provoquer une irritation de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Peut provoquer une irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun effet mutagène signalé.
<b>Cancérogénicité</b>	Énumérés par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) en tant que groupe 3 substance: la preuve ne soutient pas la substance comme cancérogène humain, [Polyvinyl pyrrolidone, CAS No. 9003-39-8]. Le produit n'est pas nommé dans le 14e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Non répertorié dans le Guide des valeurs d'exposition professionnelle de la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003.
<b>Toxicité reproductive</b>	Des effets indésirables sur la reproduction ont été observés chez des animaux de laboratoire.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Les composants peuvent endommager les organes humains sur la base des données animales.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucun danger important.
<b>Exposition répétée ou prolongée</b>	Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'apparition tardive des symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.

### 11.1.2. Mélanges

	Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.
--	---

### 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

	Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.
--	---

### 11.1.4. Informations toxicologiques

	Donnée non disponible
--	-----------------------

### 11.1.5. Classe de danger

	Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations.
--	--

### 11.1.6. Critères de classification

	D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.
--	--

### 11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

	Contact avec les yeux. Ingestion. Contact avec la peau. Inhalation.
--	---

### 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

# Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.10. Effets interactifs

Donnée non disponible.

## 11.1.11. Absence de données spécifiques

<1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

## 11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

## 11.1.13. Autres informations

Attention - Substance non encore complètement testée.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Donnée non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer en tant que déchet spécial conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

#### Méthodes d'élimination

Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

#### Élimination du conditionnement

Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.  
Si vide: ne pas réutiliser ce contenant. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.  
Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs.

## SECTION 14: Informations relatives au transport



## Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## Pictogrammes de danger



## 14.1. Numéro ONU

UN1170

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ÉTHANOL EN SOLUTION

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID	3
Risque supplémentaire	-
IMDG	3
Risque supplémentaire	-
IATA	3
Risque supplémentaire	-

## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe de conditionnement III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement No  
Polluant marin No

## ADR/RID

N° Id danger: 30  
Tunnel Category (D/E)

## IMDG

Code EmS F-E S-D

## IATA

Instructions de conditionnement (Cargo) 366  
Quantité maximale 220 L  
Instructions de conditionnement (Passager) 355  
Quantité maximale 60 L

## SECTION 15: Informations réglementaires

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements	RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:	--International--. Convention de Bâle (déchets dangereux) : H3. Convention sur les armes chimiques (OIA) : Ce matériel ne contient aucun composant à

## Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1

Date de révision 2019-12-10

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

déclaration.

Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Accord Mercosur: En vigueur.

Protocole de Montréal: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

La Convention de Rotterdam: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

La Convention de Stockholm: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

--Asie et les nations de l'ANASE--.

Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): [2568, Ethanol, CAS No. 64-17-5].

Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Matières dangereuses et toxiques utilisables, [Ethanol, CAS No. 64-17-5].

Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Étiquetage et notification requis, Inflammable, [Ethanol, CAS No. 64-17-5].

Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Annexe I Norme d'exposition, CLASS règlement, [Ethanol, CAS No. 64-17-5].

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969):, [Ethanol, CAS No. 64-17-5].

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Class 3.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Annexe XVII pour REACH: Restreinte, Inflammable, [Ethanol, CAS No. 64-17-5].

Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce matériel ne

# Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

contient aucun composant à déclaration.  
Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ethyl alcohol.  
Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ethanol.  
Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ethyl alcohol.  
  
California Proposition 65: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

## SECTION 16: Autres informations

### Autres informations

<p><b>Révision</b></p>	<p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Usage prévu.</li> <li>2 - 2.1. Classification de la substance ou du mélange.</li> <li>2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008.</li> <li>2 - Mention d'avertissement.</li> <li>2 - Conseil de prudence: Prévention.</li> <li>2 - Conseil de prudence: Intervention.</li> <li>2 - Conseil de prudence: Élimination.</li> <li>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point d'ébullition).</li> <li>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Densité relative).</li> <li>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Odeur).</li> <li>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Point d'éclair).</li> <li>9 - 9.2. Autres informations (COV (composants organiques volatiles)).</li> <li>9 - 9.2. Autres informations (Sous-catégorie de produits).</li> <li>11 - Cancérogénicité.</li> <li>11 - Toxicité reproductive.</li> <li>14 - ADR/RID.</li> <li>14 - IMDG.</li> <li>14 - IATA.</li> <li>15 - Étiquetage.</li> <li>15 - Mention de danger.</li> <li>15 - Phrase(s) S.</li> <li>15 - Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir.</li> <li>16 - Teneur maximale en COV.</li> </ul>
<p><b>Acronymes</b></p>	<p>ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux). ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR). CAS No.: Service d'abstrait chimiques. CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie). SGH: Système mondial harmonisé. HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012). IATA: Association du transport aérien international. ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale. IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales. LC: Concentration létale. LD: Dose létale. LEP: Limite d'exposition professionnelle. OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail. PEL: Limite d'exposition admissible. REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques. SVHC: Substance extrêmement préoccupante.</p>

# Rapid Extraction Buffer, Type 4

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## Autres informations

	UN: United Nations. US DOT: Département des transports des États-Unis. VOC: Composé organique volatil. WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.
<b>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</b>	Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
<b>Teneur maximale en COV</b>	32.64 %.

## Informations supplémentaires

	<p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p>
--	--

# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/10

## Rapid Extraction Buffer, Type 5

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Rapid Extraction Buffer, Type 5
Code produit	T502411D

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans); [PC21] Substances chimiques de laboratoire;
Description	Destiné à une utilisation en laboratoire seulement.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Leshar Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	SDS@neogen.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence


	24 heures: Médical : 1-651-523-0318 (international) Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international)
--	---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.2. Classification - CE 1272/2008	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319;
--------------------------------------	--

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseil de prudence: Prévention	P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

# Rapid Extraction Buffer, Type 5

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 2.2. Éléments d'étiquetage

<b>Conseil de prudence: Intervention</b>	des yeux/ du visage.
	P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ .
	P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

## 2.3. Autres dangers

<b>Autres risques</b>	Peut être nocif par ingestion.
-----------------------	--------------------------------

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Sodium hydroxide (Sodium hydroxyde de))	011-002-00-6	1310-73-2	215-185-5		0.5 - 1%	Skin Corr. 1A: H314;

#### Description

	Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.
--	---

#### Informations supplémentaires

	Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.
--	--

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Ôter les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une irritation des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. Peut causer une irritation buccale de la muqueuse.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

	Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le
--	--

# Rapid Extraction Buffer, Type 5

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

réipient ou l'étiquette.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Irritant. Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection, Vêtements de protection. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.  
Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

# Rapid Extraction Buffer, Type 5


Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.1.1. Valeurs limites d'exposition

Sodium hydroxide (Sodium hydroxyde de)	VME ppm: -	VME mgm3: 2
	VLE ppm: -	VLE mgm3: -
	Observations: -	TMP No: -
	FT No: 20	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

	
8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.
Protection des yeux / du visage	Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection de la peau - Protection des mains	Porter des gants appropriés. Lavez l'extérieur des gants avant de les retirer. Lavez-vous les mains soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du chewing-gum, utiliser du tabac ou utiliser les toilettes.
Protection de la peau - Divers	Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



# Rapid Extraction Buffer, Type 5

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État</b>	Liquide
<b>Couleur</b>	Transparent
<b>Odeur</b>	Inodore/Légère
<b>Seuil olfactif</b>	Donnée non disponible
<b>pH</b>	7.2
<b>Point de fusion</b>	Donnée non disponible
<b>Point de congélation</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair</b>	Donnée non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée non disponible
<b>Limites d'inflammabilité</b>	Sans objet.
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée non disponible
<b>Densité relative</b>	Donnée non disponible
<b>Coefficient de partage</b>	Donnée non disponible
<b>Température d'auto-ignition</b>	Donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	Donnée non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet.
<b>Propriétés comburantes</b>	Donnée non disponible
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau

## 9.2. Autres informations

<b>COV (composants organiques volatiles)</b>	Sans objet.
--	-------------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

### 10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives.
--	--

### 10.4. Conditions à éviter

	Tenir à l'écart de températures extrêmes.
--	---

### 10.5. Matières incompatibles

	Donnée non disponible.
--	------------------------

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, ce produit contient des substances classées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.
-----------------------	---

# Rapid Extraction Buffer, Type 5

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet mutagène signalé.
Cancérogénicité	Énumérés par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) en tant que Substance du groupe 2: soupçonné d'être un cancérogène pour l'homme, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8]. Le produit n'est pas nommé dans le 14e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Non répertorié dans le Guide des valeurs d'exposition professionnelle de la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux (ACGIH). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003.
Toxicité reproductive	Aucun effet tératogène signalé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Aucun danger important.
Danger par aspiration	Aucun danger important.
Exposition répétée ou prolongée	Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'apparition tardive des symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.

### 11.1.2. Mélanges

	Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.
--	---

### 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

	Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.
--	---

### 11.1.4. Informations toxicologiques

	Donnée non disponible
--	-----------------------

### 11.1.5. Classe de danger

	Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations.
--	--

### 11.1.6. Critères de classification

	D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.
--	--

### 11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

	Contact avec les yeux. Ingestion. Contact avec la peau. Inhalation.
--	---

### 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.
--	---

### 11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

# Rapid Extraction Buffer, Type 5

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.10. Effets interactifs

Donnée non disponible.

## 11.1.11. Absence de données spécifiques

<1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

## 11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

## 11.1.13. Autres informations

Attention - Substance non encore complètement testée.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Donnée non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.6. Autres effets néfastes

Attention - Substance non encore complètement testée.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Suivez les instructions sur l'étiquette.

#### Méthodes d'élimination

Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

#### Élimination du conditionnement

Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.  
Si vide: ne pas réutiliser ce contenant. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.  
Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

# Rapid Extraction Buffer, Type 5

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Règlements</b>	RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).
<b>Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:</b>	--International--. Convention de Bâle (déchets dangereux) : Sans objet. Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. Accord Mercosur: En vigueur. Protocole de Montréal: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. La Convention de Rotterdam: Annexe III, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8]. La Convention de Stockholm: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.  --Asie et les nations de l'ANASE--. Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): [2581, Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8]. Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau :, [Sodium hydroxide (solution), CAS No. 1310-73-2], Communiqué environnemental de classe I, Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique :, Loi sur les contre-mesures de contamination des sols, Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau :, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8]. Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Empoisonnée, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8]. Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration. Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce matériel ne contient aucun composant à

# Rapid Extraction Buffer, Type 5

Révision 1

Date de révision 2019-12-10

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

déclaration.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Annexe I Norme d'exposition, CLASS règlement, [Sodium hydroxide (solution), CAS No. 1310-73-2].

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969):, [Sodium hydroxide (solution), CAS No. 1310-73-2], [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8].

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Annexe I, Appendix V, Appendix VII, [Sodium hydroxide (solution), CAS No. 1310-73-2].

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Annexe XVII pour REACH: Restreinte, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8].

Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

\*\* résidents de la Californie s'il vous plaît noter \*\*.

AVERTISSEMENT: ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8, qui, dans l'État de Californie, sait que des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction sont présents. Pour plus d'informations, visitez [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

## SECTION 16: Autres informations

### Autres informations

Révision	<p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Description.</li> <li>1 - Usage prévu.</li> <li>2 - Autres risques.</li> <li>2 - Conseil de prudence: Intervention.</li> <li>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Odeur).</li> </ul>
----------	---

# Rapid Extraction Buffer, Type 5

Révision 1  
Date de révision 2019-12-10

## Autres informations

	<p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Propriétés explosives). 9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Solubilité). 9 - 9.2. Autres informations (Sous-catégorie de produits). 11 - Cancérogénicité. 15 - Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir. 16 - Teneur maximale en COV.</p>
<b>Acronymes</b>	<p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR). CAS No.: Service d'abstraites chimiques. CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie). SGH: Système mondial harmonisé. HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012). IATA: Association du transport aérien international. ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale. IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales. LD: Dose létale. LEP: Limite d'exposition professionnelle. OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail. PEL: Limite d'exposition admissible. REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques. SVHC: Substance extrêmement préoccupante. US DOT: Département des transports des États-Unis. VOC: Composé organique volatil. WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p>
<b>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</b>	<p>Skin Corr. 1A: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Skin Corr. 1B: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée. Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.</p>

## Informations supplémentaires

	<p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p>
--	--